



**HAL**  
open science

## ”Évidemment, (que) c’est moi!” Sur un emploi ironique de l’adverbe ”évidemment”

Christiane Marque-Pucheu, Takuya Nakamura

### ► To cite this version:

Christiane Marque-Pucheu, Takuya Nakamura. ”Évidemment, (que) c’est moi!” Sur un emploi ironique de l’adverbe ”évidemment”. *Les cahiers de praxématique*, 2024, 82, 10.4000/12ew1 . hal-04725517

**HAL Id: hal-04725517**

**<https://hal.science/hal-04725517v1>**

Submitted on 9 Oct 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## *Évidemment, (que) c'est moi ! Sur un emploi ironique de l'adverbe évidemment*

*Évidemment, (que) c'est moi ! On an ironic use of the adverb évidemment*

Christiane Marque-Pucheu et Takuya Nakamura

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/praxematique/9499>

ISSN : 2111-5044

### Éditeur

Presses universitaires de la Méditerranée

Ce document vous est fourni par Université Gustave Eiffel



### Référence électronique

Christiane Marque-Pucheu et Takuya Nakamura, « *Évidemment, (que) c'est moi ! Sur un emploi ironique de l'adverbe évidemment* », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 82 | 2024, mis en ligne le 01 octobre 2024, consulté le 09 octobre 2024. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/9499>

---

Ce document a été généré automatiquement le 9 octobre 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

---

# Évidemment, (que) c'est moi ! Sur un emploi ironique de l'adverbe évidemment

Évidemment, (que) c'est moi ! *On an ironic use of the adverb évidemment*

Christiane Marque-Pucheu et Takuya Nakamura

---

## Introduction

- 1 Dans la littérature<sup>1</sup>, l'adverbe *évidemment* est généralement considéré comme appartenant à la classe des adverbes de phrase<sup>2</sup>. Même si cette appellation n'est pas adoptée à l'unanimité et que les sous-classes à l'intérieur de cette classe majeure peuvent différer d'un chercheur à l'autre, il est généralement admis que cet adverbe est défini par sa portée sur un énoncé et non sur un prédicat verbal :

[1] Évidemment, le manifestant n'a pas été blessé par le CRS. (Schlyter, 1972)

[2] Évidemment, Pierre est beaucoup trop timide. (Martin, 1974)

[3] Évidemment, Marie n'est pas partie. (Mørdrup, 1976)

[4] Il n'a rien compris, évidemment. (Borillo, 1976)

[5] J'aurai évidemment besoin de vous. (Guimier, 1996)

[6] Évidemment, Max est coupable. (Molinier & Lévrier, 2000)

- 2 Au moyen des adverbes de phrase dits « modaux » (Molinier & Lévrier, 2000) ou « assertifs » (Borillo, 1976 ; Guimier, 1996, entre autres), le locuteur « montre » son appréciation (Nølke, 1993) quant à la vérité ou au degré de certitude du contenu propositionnel de l'énoncé qui est sous sa portée. En l'occurrence, l'énonciation de l'adverbe *évidemment* note la conformité de l'énoncé avec son « référent<sup>3</sup> » (Nøjgaard, 1993). Pour justifier cet aspect sémantique des adverbes modaux, les chercheurs font appel, à des degrés divers, au parallélisme existant entre énoncé à adverbe et énoncé à adjectif : un énoncé comportant un adverbe modal peut en effet être paraphrasé par un énoncé où l'adjectif, base lexicale de l'adverbe en *-ment* en question, prédique la

proposition dans la portée de l'adverbe. Cette dernière peut apparaître soit en position sujet [7], soit en position extraposée [8] ; dans le second cas, le sujet impersonnel *il* apparaît :

[7] Que P est Adj = Que Pierre est beaucoup trop timide est évident.

[8] Il est Adj que P = Il est évident que Pierre est beaucoup trop timide.

- 3 Dans la littérature, la description des adverbes de phrase, y compris *évidemment*, est ainsi plus ou moins cautionnée par cette équivalence, quelle que soit son utilisation dans le cadre théorique de chaque chercheur<sup>4</sup>.
- 4 Si l'on observe les emplois de l'adverbe *évidemment* dans cette optique, il existe cependant des cas qui semblent résister à cette analyse :

[9] Ronan Falgoas décrit un personnage qui se joue de la situation. [...] « Quand les gens lui demandent s'il y est pour quelque chose dans la disparition de sa femme [, il] dit : “bah oui, évidemment, c'est moi, évidemment que je l'ai tuée”. » Le tout d'une « manière qu'on comprend exactement l'inverse ». Pour le journaliste, « quand on sort d'une discussion avec lui, on se dit “bah non, non, c'est pas lui”. Ou alors si c'est lui, il est extrêmement fort, extrêmement solide ».

(Disparition de D. Jubillar – « C'est moi, évidemment que je l'ai tuée » : quand son mari s'amuse de la situation, les derniers témoignages en vidéo, [lindependant.fr](http://lindependant.fr))

- 5 L'exemple [9] comporte une suite d'énoncés comportant deux occurrences d'*évidemment* en discours direct, en réponse à une question rapportée. Le dialogue peut être reconstruit de la façon suivante :

[10]

L<sub>1</sub> : Vous y êtes pour quelque chose dans la disparition de votre femme ?

L<sub>2</sub> : Bah oui, évidemment, c'est moi, évidemment que je l'ai tuée.

- 6 L'interprétation de son énonciation que L<sub>2</sub> veut induire chez L<sub>1</sub> est glosée par L<sub>1</sub> lui-même : L<sub>2</sub> énonce le tout d'une « manière [telle] qu'on comprend exactement l'inverse », selon L<sub>1</sub>. Dans cette interprétation, L<sub>2</sub> ne prend donc pas en charge les deux énoncés sous la portée de l'adverbe *évidemment* : les énoncés en italique en [9] ne peuvent pas être remplacés par ceux de [11]. L'interlocuteur comprend à juste titre que L<sub>2</sub> prend plutôt en charge le contraire [12]<sup>5</sup> :

[11] ≠ [10] Il est évident que c'est moi / Il est évident que je l'ai tuée.

[12] Il n'est pas vrai que c'est moi / Il n'est pas vrai que je l'ai tuée.

- 7 En revanche, l'exemple [13] illustre un emploi d'adverbe de phrase canonique où *évidemment* porte sur l'énoncé *c'est moi...*, lequel est comparable à l'énoncé sous la portée du même adverbe en [9] :

[13] Si je n'avais pas été là, cette maison de couture Yves Saint Laurent ne serait pas là. [...] *Cette maison de couture, évidemment c'est moi qui l'ai faite* mais je l'ai faite pour être à son service donc je l'ai modelée à ce qu'il pouvait faire, à lui, à sa création. (P. Bergé, *À voix nue*, [radiofrance.fr](http://radiofrance.fr))

- 8 Dans cet exemple, la phrase adverbiale se paraphrase par une phrase adjectivale<sup>6</sup> :

[14] = [13] Il est évident que cette maison de couture, c'est moi qui l'ai faite.

- 9 Dans cet article, qui constitue un préliminaire à la description détaillée des fonctionnements de *évidemment* (en tant qu'emplois « adverbiaux » différents, cf. Nølke, 1993), nous nous concentrons sur l'identification des spécificités distributionnelles et formelles de l'emploi de *évidemment*, tel qu'il est représenté dans l'exemple [9]<sup>7</sup>. Les exemples que nous examinons sont dans la plupart des cas extraits de dialogues<sup>8</sup>. Nous révisons en premier lieu les critères classiques des adverbes de phrase ; dans un deuxième temps, nous montrons qu'un autre emploi du même mot, que nous appelons « *évidemment* anaphorique/situationnel », rejoint et dépasse, à la fois, la catégorie d'adverbe de phrase, de par sa nature référentielle ; en dernier lieu, nous présentons rapidement quelques exemples d'emplois anaphoriques ou situationnels où la paraphrase adjectivale n'est pas facilement acceptée, que nous appelons « *évidemment* ironique ».

## 1. Rappel : critères pour la reconnaissance de *évidemment*, adverbe de phrase

### 1.1. Adverbes de phrase (vs adverbes intégrés à la phrase)

- 10 En tant qu'adverbe de phrase, *évidemment* montre deux propriétés fondamentales qui le distinguent des adverbes intégrés à la phrase :

[15] Possibilité de figurer en position détachée en tête de phrase négative  
Évidemment, Luc (a + n'a pas) refusé. (cf. Délibérément, Luc (a + \*n'a pas) refusé.)

[16] Impossibilité d'être le focus de la négation, de l'interrogation et de l'extraction dans *C'est...que*<sup>9</sup>.

Luc n'a pas (\*évidemment + délibérément) refusé.

Luc a-t-il (\*évidemment + délibérément) refusé ?

C'est (\*évidemment + délibérément) que Luc a refusé.

- 11 Les adverbes de phrase, ainsi distingués des adverbes intégrés à la phrase, possèdent, de surcroît, la propriété de mobilité au sein de la phrase, propre aux adverbes de phrase. Nølke (1993 : 26) montre les césures majeures dans la phrase où l'adverbe s'insère :

[17] 1., Pierre, 2., a 3. préparé son examen 4. (évidemment)

### 1.2. Paraphrases adjectivales

- 12 L'interprétation sémantique de *évidemment*, comme Molinier & Lévrier (2000 : 106) le constatent, est « un jugement d'adhésion épistémique par rapport à la proposition qu'il [= le locuteur] énonce ». C'est un modalisateur subjectif d'une proposition. Cette interprétation est souvent explicitée à travers la paraphrase adjectivale, utilisée justement comme une « preuve », comme nous l'avons déjà signalé dans l'introduction. La portée sur la proposition est explicitée, dans les constructions adjectivales, comme une proposition subordonnée en *que*, argument de l'adjectif. Nous avons déjà présenté ce parallélisme en [7] et [8], par rapport à [2].

- 13 La relation avec l'adjectif de base est exploitée non seulement dans la classification formelle des adverbes, mais aussi dans une étude résolument sémantique : par exemple, Paillard (2021 : 28) range *évidemment* dans la classe des marqueurs discursifs (MD) « catégorisants » : avec les MD « catégorisants », « il s'agit de dire ce qui, dans la représentation de Z [= un état de choses], peut être considéré comme étant de l'ordre du réel, du probable, du vrai, etc. ». Dans cet ordre d'idées, le point de référence pour décrire le MD *évidemment* se trouve être la prédication adjectivale.

### 1.3. Adv que P

- 14 Une autre propriété caractéristique de la classe des adverbes de phrase modaux est la possibilité d'entrer dans une structure à subordination :

[18] Adv que P = (Certainement + Sûrement) que Paul viendra.  
= (Certainement + Sûrement), Paul viendra. (Molinier & Lévrier 2000 : 95)

- 15 Borillo (1976) et, à sa suite, Molinier & Lévrier (2000) notent que certains adverbes n'admettent pas la structure [18] mais une autre construction, exclamative et précédée d'une virgule :

[19] Adv, que P ! = (Certainement + Sûrement), que Paul viendra !

- 16 La structure exclamative possède, selon Borillo (1976 : 78), les propriétés suivantes :

« [...] la construction *Adv, que P !* requiert presque nécessairement une situation de dialogue, vrai ou feint, car la phrase ne peut se comprendre qu'en réplique à un premier énoncé, alors que la première, *Adv que P* peut constituer une phrase déclarative indépendante de tout contexte de discours. »

- 17 Selon ces auteurs, contrairement à d'autres adverbes modaux (par exemple, *peut-être*, cf. [20]), *évidemment* ne peut pas entrer dans un énoncé ayant le même contour intonatif que l'énoncé avec *peut-être*. *Évidemment* requiert un accent emphatique [21] :

[20]  
Peut-être qu'il viendra.  
= Il se peut qu'il vienne. (Borillo, 1976)  
#Évidemment qu'il viendra.  
[21] Évidemment, qu'il viendra !

- 18 Dans leur classement des adverbes, Sabourin & Chandioux (1977) mentionnent la structure *Adverbe que SN V (SN)* comme dixième test, auquel *évidemment* répond positivement. Ces auteurs notent, cependant, qu'une différence peut séparer les adverbes du type *probablement* et ceux du type *évidemment*, puisque « la courbe mélodique de la phrase joue [...] un rôle important ».
- 19 Pour Sueur (1978), les adverbes du type *peut-être* (adverbes de modalité) et ceux du type *évidemment* (adverbes renforçatifs) se distinguent précisément par l'acceptabilité des premiers et la non-acceptabilité des seconds dans le schéma [18]. Il note qu'avec les seconds, la phrase est nécessairement exclamative même en l'absence de point d'exclamation à l'écrit ; à l'oral, le contour intonatif est clairement différent de celui de la phrase du type [18]. Avec les seconds, une virgule entre l'adverbe et la complétive est toujours possible, tandis qu'elle est exclue avec les premiers. Nous reviendrons (section 2.3.) sur la spécificité de la construction avec *évidemment* du type [21].

## 1.4. Réponse à une question

- 20 Borillo (1976) a remarqué que la classe d'adverbes à laquelle appartient *évidemment* possède la propriété de pouvoir constituer, seul ou accompagné d'une prophrase, une réponse à une question totale :

[22]

L<sub>1</sub> : Est-ce que Luc est intéressé par ce projet ?

L<sub>2</sub> : (Oui,) Évidemment. (D'après Molinier & Lévrier, 2000 : 91-92)

- 21 L'adverbe a donc une certaine autonomie énonciative. Cette propriété est souvent citée comme l'une des caractéristiques des adverbes de phrase modaux. Citons Nøjgaard (1993 : § 455), qui cite lui-même Hansén (1982 : 87) :

[23]

« — Alors, c'est ma faute ?

— Évidemment. » (J. Cesbon)

[24]

« — Il a donc fallu qu'on vous le raconte ?

— Oui, évidemment. » (J. Romains)

- 22 Cette propriété, ainsi que la construction à complétive, serviront à identifier l'emploi anaphorique, comme nous allons l'observer.

## 2. Ambiguïté de portée

- 23 En raison de son absence de référentialité, le pronom impersonnel *il* ne réfère pas directement à une entité propositionnelle, mais le parallélisme suivant justifie sa relation avec une complétive :

[25]

Que Max est coupable est évident.

= Il est évident que Max est coupable.

- 24 L'hypothèse d'une équivalence entre phrase adverbiale et phrase impersonnelle adjectivale suppose implicitement que la proposition sur laquelle porte l'adverbe apparaît canoniquement à sa droite. Or, souvent, dans un corpus écrit, la détermination de la proposition sur laquelle porte l'adverbe ne va pas de soi. Examinons l'exemple suivant, tiré d'une pièce de théâtre :

[26]

L<sub>1</sub> : [...] Cette gare est déserte... C'est étrange d'ailleurs ça... Normalement, à cette heure-là c'est noir de monde... Il n'y a même pas une rame de train sur les voies...

L<sub>2</sub> : Évidemment, la police a fait évacuer la zone d'impact des météorites.

(*En attendant Madeleine*, Sketch de J.-P. Cantineaux et E. Beauvillain, lepro)

- 25 L'énoncé comportant en tête de phrase *évidemment* peut avoir au moins deux interprétations : cette possibilité dépend de la portée propositionnelle qu'on y associe, qui est marquée, à l'oral, par une différence intonative.

## 2.1. Portée à droite de l'adverbe

- 26 Si *évidemment* a une intonation non conclusive (continuative) sans pause en fin de mot, c'est un adverbe de phrase canonique : on interpréterait naturellement l'énoncé qui le suit (appelons-le  $q$ ) comme étant sous sa portée, conformément à l'analyse classique de l'adverbe de phrase :

[27]  $q$  = la police a fait évacuer la zone d'impact des météorites

- 27 La portée de l'adverbe sur la phrase qui suit s'explique par une paraphrase adjectivale [28], hors contexte :

[28]

Il est évident que la police a fait évacuer la zone d'impact des météorites.

= Évidemment, la police a fait évacuer la zone d'impact des météorites.

- 28 Dans le dialogue [26], la substitution (*évidemment/il est évident que*) semble s'opérer, même si certains facteurs ne permettent pas d'identifier [26] et [29]<sup>10</sup> :

[29]

$L_1$  : [...] Cette gare est déserte... C'est étrange d'ailleurs ça... Normalement, à cette heure-là c'est noir de monde... Il n'y a même pas une rame de train sur les voies...

$L_2$  : Il est évident que la police a fait évacuer la zone d'impact des météorites.

- 29 Pour donner une interprétation naturelle aux exemples [26] et [29], il faut prendre en compte le contexte précédent, qui incite  $L_2$  à les énoncer : dans le contexte précédent,  $L_1$  constate que la gare est déserte à l'heure où il s'y trouve, contrairement à ce qui se passe normalement à la même heure au même endroit. Appelons cette proposition  $p$  :

[30]  $p$  = cette gare est déserte contrairement à d'habitude

- 30 Non seulement  $L_1$  constate et asserte  $p$ , mais il le considère, de surcroît, comme « étrange », ce qui conduit  $L_2$  à en fournir une explication à  $L_1$ . En énonçant l'un ou l'autre des énoncés en [28],  $L_2$  signifie : (*parce que*) *la police a évacué la zone*, mais elle ne constitue pas une explication « directe ». Pour que  $q$  puisse constituer une explication de  $p$ , il faut supposer un raisonnement caché : si l'on part de la prémisse  $q$  pour aboutir à la conclusion  $p$ , on constate qu'il manque entre  $q$  et  $p$  une autre prémisse. Appelons-la  $r$  :

[31]

$q$  = la police a fait évacuer la zone d'impact des météorites

[ $r$  = cette gare fait partie de la zone d'impact des météorites]

$p$  = cette gare est déserte contrairement à d'habitude

- 31 *A priori*,  $L_1$  n'est au courant ni de  $q$ , ni de  $r$ .  $L_2$  présente  $q$ , d'emblée, comme *évident*, puisqu'il laisse à  $L_1$  la charge de fournir un chaînon manquant,  $r$ . Ainsi, l'énonciation de  $L_2$  fonctionne comme une réponse à la question implicite de  $L_1$ . Cependant, cette omission de l'étape intermédiaire du raisonnement n'est pas un trait obligatoire :  $L_2$  pourrait donner  $r$ , en laissant dans l'ombre  $q$ , ou, au contraire,  $q$  et  $r$  ensemble. Ce qui semble primordial dans l'énonciation de *évidemment* portant sur un énoncé, c'est que pour  $L_2$ , il s'établit un lien « évident » entre  $p$ , contextuellement récupérable, et  $q$ ,



syntactiquement dépendant de l'adverbe. Pragmatiquement, par cette énonciation,  $L_2$  impose son raisonnement pour expliquer/compléter une situation, sans prendre en compte l'état de connaissances de  $L_1$ .

### 2.1.1. Prise en compte du contexte

- 32 L'examen de [26] montre que l'interprétation à part entière de l'énoncé comportant *évidemment*, ainsi que de l'énoncé *il est évident que...*, nécessite non seulement la restitution d'un schéma de raisonnement du locuteur, mais aussi une autre proposition,  $p$ , pour laquelle  $q$  sert d'explication. Autrement dit, la description aussi bien de l'adverbe *évidemment* que de l'adjectif *évident* dans le cadre strictement phrastique, qui se limite à privilégier sa portée propositionnelle à leur droite, n'est pas sémantiquement complète; l'interprétation de ces énoncés met en cause une, voire plusieurs propositions, qui n'apparaissent pas forcément dans le cadre phrastique et qui, surtout, motivent le commentaire *évidemment* sur le commenté  $q$ .
- 33 La classification de l'adverbe *évidemment* en tant qu'adverbe de phrase ne peut pas, évidemment, prendre en compte cette  $p$ . Si les « phrases » adverbiale et adjectivale de type [28] sont syntactiquement complètes et qu'elles ne dépendent pas d'unités formelles supérieures, de sorte que la description de l'adverbe soit complète à l'intérieur de ce cadre phrastique, sémantiquement et pragmatiquement, une telle description n'apporte pas la clef du fonctionnement au niveau énonciatif.
- 34 Notre propos dans cet article n'est pas de décrire les fonctionnements discursifs de l'adverbe de phrase *évidemment*. Pour des travaux futurs, nous pensons que pour remédier à ce manquement, il faut recourir à un outillage tel que la sémantique instructionnelle de O. Ducrot et J.-C. Anscombe (Ducrot, 1980 ; Anscombe, 1980, entre autres) qui stipulent que la signification d'un mot comporte, dans sa structure « profonde », des variables qui nécessitent d'être saturées à chaque situation discursive pour son interprétation sémantique et pragmatique, c'est-à-dire pour restituer le « sens » de l'énoncé qui comporte ce mot. L'énonciation de *évidemment* et de *évident* invite effectivement l'allocutaire à déterminer non seulement la proposition explicite sur laquelle ils portent, mais aussi à chercher des propositions qui peuvent rester implicites et qui constituent des étapes de raisonnement du locuteur, telles que  $q$  et  $r$  en [30].
- 35 Jusqu'ici, nous avons examiné la pertinence de la notion même d'adverbe de phrase pour décrire un adverbe tel que *évidemment*. Nous pensons que cette catégorie est insuffisante, dans la mesure où elle ne prend en compte que l'énoncé sur lequel porte l'adverbe. Nous réfléchissons maintenant au cas où l'adverbe *évidemment* constitue lui-même un énoncé.

## 2.2. Portée à gauche de l'adverbe

### 2.2.1. *Évidemment* « anaphorique »

- 36 Voici, pour rappel, l'exemple canonique :

[26]

$L_1$  : [...] Cette gare est déserte... C'est étrange d'ailleurs ça... Normalement, à cette heure-là c'est noir de monde... Il n'y a même pas une rame de train sur

les voies...

L<sub>2</sub> : Évidemment, la police a fait évacuer la zone d'impact des météorites.

(En attendant *Madeleine*, Sketch de J.-P. Cantineaux et E. Beauvillain, lepro)

- 37 Dans la section précédente, nous avons analysé *évidemment* en [26] comme un adverbe de phrase portant sur l'énoncé à droite. Dans l'interprétation que nous discutons maintenant, *évidemment* constitue un énoncé autonome, muni d'une intonation conclusive à la fin du mot signalant la fin de l'énonciation. L'énoncé qui le suit est une autre unité énonciative. Pour preuve de son autonomie, l'adverbe seul peut apparaître sans perdre l'essentiel de l'interprétation observée en [26], abstraction faite du contexte droit :

[32]

L<sub>1</sub> : [...] Cette gare est déserte... C'est étrange d'ailleurs ça... Normalement, à cette heure-là c'est noir de monde... Il n'y a même pas une rame de train sur les voies...

L<sub>2</sub> : Évidemment.

- 38 Cette possibilité d'omission montre que la portée de l'adverbe s'ouvre ici vers le contexte gauche : il s'agit d'un commentaire de L<sub>2</sub> sur un énoncé de L<sub>1</sub>. L<sub>2</sub> l'énonce pour manifester son acquiescement à un ou plusieurs énoncés précédents de L<sub>1</sub>. En l'occurrence, on peut restituer une proposition, identique à *p* dans l'exemple précédemment discuté en [30] :

[30] *p* = *cette gare est déserte contrairement à d'habitude*

- 39 Dans le cas de la portée à droite, nous l'avons vu, l'adverbe est commutable avec la séquence adjectivale impersonnelle. Dans cet emploi, par contre, c'est la phrase adjectivale *c'est évident*, comportant un pronom neutre anaphorique, qui paraphrase le mieux l'énoncé adverbial :

[33]

L<sub>1</sub> : [...] Cette gare est déserte... C'est étrange d'ailleurs ça... Normalement, à cette heure-là c'est noir de monde... Il n'y a même pas une rame de train sur les voies...

L<sub>2</sub> : *C'est évident*, la police a fait évacuer la zone d'impact des météorites.

- 40 L'emploi de l'adverbe en [32] (et [26] dans cette interprétation) sera dit « anaphorique<sup>11</sup> », par analogie avec la construction adjectivale *c'est évident*.

### 2.2.2. Évidemment, que P !

- 41 Ajoutons une autre configuration, qui peut être comparable à [32] :

[34]

L<sub>1</sub> : [...] Cette gare est déserte... C'est étrange d'ailleurs ça... Normalement, à cette heure-là c'est noir de monde... Il n'y a même pas une rame de train sur les voies...

L<sub>2</sub> : *Évidemment, que la gare est déserte!* La police a fait évacuer la zone d'impact des météorites.

- 42 Dans cette troisième variation, on constate la reprise de *p* dans l'énoncé adverbial de  $L_2$ , introduite par le subordonnant *que*. L'adverbe est suivi d'une pause et l'énoncé porte une intonation exclamative. La structure peut se schématiser de la façon suivante :

[35] Adv, que P ! = Évidemment, que P !

- 43 La structure sans emphase est difficilement acceptable dans le dialogue modèle :

[36]

$L_1$  : [...] Cette gare est déserte... C'est étrange d'ailleurs ça... Normalement, à cette heure-là c'est noir de monde... Il n'y a même pas une rame de train sur les voies...

$L_2$  : ??Évidemment que la gare est vide. La police a fait évacuer la zone d'impact des météorites.

- 44 De façon comparable, la construction impersonnelle, peu naturelle sans emphase sur *évident*, est difficilement acceptable dans le contexte [36] :

[37]

$L_1$  : [...] Cette gare est déserte... C'est étrange d'ailleurs ça... Normalement, à cette heure-là c'est noir de monde... Il n'y a même pas une rame de train sur les voies...

$L_2$  : # Il est évident que la gare est vide. La police a fait évacuer la zone d'impact des météorites.

- 45 Ce manque de naturel s'explique si l'on compare [37] et [38] :

[38]

$L_1$  : [...] Cette gare est déserte... C'est étrange d'ailleurs ça... Normalement, à cette heure-là c'est noir de monde... Il n'y a même pas une rame de train sur les voies...

$L_2$  : *C'est évident, que la gare est vide !* La police a fait évacuer la zone d'impact des météorites.

- 46 Dans cette configuration discursive, *évidemment* (cf. [34]) et *c'est évident* (cf. [38]) sont « anaphoriques » : la réintroduction de la proposition qui constitue déjà un « thème » discursif rendrait les énoncés redondants, le résultat est donc un énoncé emphatique (cf. [34] et [38]). Quand l'adjectif *évident* entre dans cette configuration, la proposition est une complétive détachée en fin de phrase exclamative, avec pour sujet le pronom cata-anaphorique *ce* :

[39] *C'est évident, que P !* (cf. [35])

### 2.3. Nature de la complétive dans *Évidemment, que P !*

- 47 Ces observations suggèrent quelques constats formels : la complétive sans détachement qui suit *il est évident* dont nous avons observé les comportements en 2.1. est « rhématique » ; il s'agit d'un véritable complément intégré dans la phrase. Dans le cas des constructions anaphoriques observées en 2.2.1., la proposition reprise n'est pas un complément intégré, mais un élément détaché non obligatoire, associé au caractère emphatique et il s'agit d'une réexposition « thématique ».

- 48 Nous avons signalé (1.3.) que plusieurs linguistes s'accordent pour ne pas accepter franchement la construction adverbiale à complétive sans emphase avec *évidemment*, contrairement à son acceptabilité franche avec des adverbes tels que *probablement*, *peut-être*, etc. Nous pensons que le statut informationnel de l'énoncé entre en jeu dans ce jugement. Empruntons le scénario de la gare déserte :

[40]

L<sub>1</sub> : La gare est déserte, c'est étrange.

L<sub>2</sub> : (Probablement + Peut-être + \*Évidemment) que la police l'a évacuée.

- 49 Comme le montre l'exemple [40], si l'énoncé dans la complétive est une nouvelle information, la construction à complétive est franchement inacceptable avec *évidemment*. L'acceptabilité s'améliore nettement si le contenu propositionnel est une reprise : le contour intonatif est plus ou moins emphatique ou exclamatif, mais ce qui est déterminant, c'est une pause virtuelle que l'on peut marquer à l'écrit par une virgule entre l'adverbe et la complétive, comme l'a signalé Sueur (1978). Vu le statut de la complétive, qui est une reprise, cette coupure nous semble inhérente à la structure en question :

[41]

L<sub>1</sub> : La gare est déserte, la police a dû l'évacuer.

L<sub>2</sub> : Évidemment(,) que la police l'a évacuée (!)

- 50 Par ailleurs, Paillard (2021), qui mentionne d'emblée la construction à complétive<sup>12</sup> parmi les propriétés distributionnelles de *évidemment*, constate que la proposition introduite dans la complétive est soit « préconstruit[e] contextuellement », soit « inféré[e] de la situation ou du contexte ». Il ne mentionne pas, cependant, l'inacceptabilité de cette construction avec une proposition non contextuellement récupérable ou inférable. Les exemples cités (Paillard 2021 : 342-343), en tout cas, sont tous de ce type et corroborent notre analyse.
- 51 Le fait que la complétive de *évidemment* constitue obligatoirement une reprise va de pair avec une autre propriété évoquée ci-dessus (1.4.) et communément admise comme une des propriétés des adverbes de phrase modaux : la capacité qu'a *évidemment* de constituer seul une réponse à une question. Nous pouvons interpréter cette propriété sous une lumière nouvelle : *évidemment* en réponse à une question est, en réalité, un emploi anaphorique :

[42]

L<sub>1</sub> : La gare est déserte ?

L<sub>2</sub> : Évidemment, la police l'a évacuée.

- 52 Si l'on ne craint pas la redondance, l'adverbe peut être suivi d'une complétive, qui reprend le contenu assertif récupéré de la question. Cette récupérabilité suggère que *évidemment* anaphorique est intrinsèquement exclamatif :

[43]

L<sub>1</sub> : La gare est déserte ?

L<sub>2</sub> : (Oui,) évidemment, que la gare est déserte. La police l'a évacuée.

- 53 Si l'on interprète l'adverbe en [42] comme portant sur la proposition à droite, l'énoncé répond indirectement à la question et, surtout, cette dernière ne peut pas constituer une complétive :

[44]

L<sub>1</sub> : La gare est déserte ?

L<sub>2</sub> : #Évidemment(,) que la police l'a évacuée.

- 54 Ainsi, l'emploi anaphorique de *évidemment* constitue en soi un énoncé emphatique/exclamatif. La construction à complétive porte intrinsèquement une coupure syntaxique entre *évidemment*, qui est en soi un énoncé exclamatif, et la complétive, ajout de rappel, qui souligne le caractère exclamatif. L'adverbe qui répond à une question est anaphorique et emphatique/exclamatif au même titre.

## 2.4. Résumé

- 55 *Évidemment* anaphorique commute avec la construction *c'est évident*, mais non avec la construction impersonnelle *il est évident*. Nous avons également vérifié que les constructions *il est évident* et *c'est évident, que P* ne sont pas équivalentes, avec, à l'appui, l'acceptabilité de *Évidemment, (que p)!*, présentant obligatoirement une coupure syntaxique entre adverbe et complétive. L'emploi anaphorique de l'adverbe ne se construit donc pas avec une proposition intégrée dans la phrase, et, par suite, dans cet emploi, l'adverbe est irréductible à l'adverbe de phrase *évidemment*. La propriété de constituer une réponse à une question s'explique de la même façon : la réponse est anaphorique et emphatique. Formellement, on distingue au moins deux types de *évidemment*. La capacité qu'a cet emploi de faire référence à une proposition en dehors de son domaine syntaxique fait qu'il a plus de souplesse d'emploi que son homologue adverbe de phrase, tout en maintenant une intersection avec ce dernier<sup>13</sup>.

## 3. Intersection entre *évidemment* adverbe de phrase et *évidemment* anaphorique

- 56 Avant d'examiner les caractéristiques propres de *évidemment* anaphorique (4.), vérifions qu'il existe une intersection entre *évidemment* adverbe de phrase et *évidemment* anaphorique. On peut le montrer à travers la portée de l'adjectif. Si la situation énonciative n'est pas dialogale mais monologale, n'ayant plus son allocutaire qui lui fournit une des assertions qui constituent son raisonnement, L<sub>2</sub> peut prendre en charge le tout :

[45] Adverbe de phrase

L<sub>2</sub> : (Évidemment, + Il est évident que) la gare est déserte. La police a fait évacuer la zone dont elle fait partie.

[46] Adverbe anaphorique

L<sub>2</sub> : La gare est déserte. (Évidemment + C'est évident). La police a fait évacuer la zone dont elle fait partie.

- 57 Dans les deux cas, la proposition *la gare est vide* est prise en charge par L<sub>2</sub> et elle est dépendante de l'adjectif *évident*, comme complément intégré [45] ou sujet anaphorisé [46]. Il existe une intersection entre adverbe de phrase et adverbe anaphorique, au

profit des interprétations d'adverbes de phrase, tant que le tout est sous la prédication adjectivale, prise en charge par le locuteur.

- 58 Or, de façon contrastive, de par son autonomie énonciative, une entité propositionnelle à laquelle fait référence l'adverbe anaphorique est co(n)textuelle<sup>14</sup>. La détermination de l'élément sur lequel porte *évidemment* devient très variable. L'absence d'intégration syntaxique donne sa spécificité à *évidemment* anaphorique ou situationnel, comme nous le verrons par la suite : en particulier, tous les emplois anaphoriques ne permettent pas la paraphrase adjectivale, soit faute de référent linguistique clair, soit faute de prise en charge par  $L_2$  de l'élément sous la portée de *évidemment*.

## 4. Spécificités de *évidemment* anaphorique

- 59 Nous présentons quelques contextes spécifiques à l'emploi anaphorique.

### 4.1. *Évidemment* anaphorique : de la prise en charge à la non-prise en charge

- 60 L'emploi anaphorique a pour trait essentiel de former un énoncé autonome, comme le montre sa capacité de constituer une réponse à une question (1.4.). L'autonomie énonciative de *évidemment* s'observe également quand il constitue un acquiescement dans un dialogue<sup>15</sup> que le narrateur qualifie de « ponctuation » en [47] :

[47]

– C'est sûr, osa Robert en l'examinant, que vous n'avez pas la mine d'un gars descendu des drakkars. Ils sont descendus d'où, les Béarnais ?

– De la montagne, répondit Adamsberg. La montagne les a crachés dans un jet de lave, puis ils ont coulé sur les flancs, puis ils se sont solidifiés, et cela a fait les Béarnais.

– Évidemment, dit celui qui avait pour rôle de ponctuer.

(F. Vargas, *Dans les bois éternels*, 2006)

- 61 *Évidemment* peut reprendre une proposition dans le contexte qui précède son occurrence et il marque l'adhésion du locuteur au contenu propositionnel. Le fait que la proposition sur laquelle porte l'adverbe est laissée implicite peut créer une incompréhension chez l'interlocuteur :

[48]

– Je ne suis pas ici pour l'affaire Courçon. Le garçon roux sourit, du sourire de quelqu'un qui est du métier et à qui on ne la fait pas.

– Évidemment !

– Quoi, évidemment ?

– Vous n'êtes pas ici officiellement. Je comprends. N'empêche que...

– Que rien du tout !

(G. Simenon, *Maigret a peur*, 1953)

- 62 Cette capacité anaphorique donne à  $L_2$  la liberté de faire porter l'adverbe non seulement sur le contenu de l'énoncé, comme c'était le cas jusqu'ici, mais également sur l'énonciation même de  $L_1$ . Par exemple, en [49], la locutrice ne prend pas en charge la proposition *il y a des cadavres à la pelle*, qu'elle a l'air d'asserter, pourtant, en parlant

avec son mari. Il s'agit d'une proposition<sup>16</sup> inférée à partir d'un énoncé émis par son fils, qui a fait part à ses parents de son soupçon (la poubelle du voisin contient un cadavre) :

[49] « Ton fils est complètement intoxiqué par la télé. Toute cette violence des séries américaines... Évidemment, il y a des cadavres à la pelle... Ça lui monte à la tête. »  
(F. Dutruc-Rosset, *L'Assassin habite à côté*, 1995)

- 63 C'est un point déterminant, l'énoncé adjectival *c'est évident* ne peut pas remplacer l'énoncé adverbial en [49] :

[50] « Ton fils est complètement intoxiqué par la télé. Toute cette violence des séries américaines... # *C'est évident*, il y a des cadavres à la pelle... Ça lui monte à la tête. »

- 64 En dehors du contexte examiné, l'énoncé suivant est interprétable avec le locuteur qui prend en charge le contenu propositionnel. Comme *c'est* prévisible, *évidemment* à la place de l'énoncé adjectival donne l'interprétation de prise en charge :

[51] (*C'est évident* + *Évidemment*), qu'il y a des cadavres à la pelle.

- 65 La proposition qui suit l'adverbe en [49] n'est pas une complétive : il s'agit d'une « mention » de la proposition énoncée par un locuteur autre, que le locuteur de l'énoncé adverbial ne prend pas en charge. C'est une nouvelle construction, *Adv*, « *P* » !, avec les guillemets virtuels autour de la mention, différente de *Adv*, *que P* !. Comme preuve de son statut de mention, on citera l'absence de mobilité de *évidemment* à l'intérieur de la proposition :

[52] Il y a, évidemment, des cadavres à la pelle !

- 66 Autrement dit, qu'il s'agisse de *évidemment* ou de *évident*, le locuteur prendrait en charge le contenu de la complétive en *que* mais non une proposition en mention. [49] autorise justement cette complétive, sous réserve de restitution d'une proposition décrivant l'énonciation même d'un locuteur autre que soi. Dans ce cas-là, *c'est évident* devient possible aussi :

[53] « Ton fils est complètement intoxiqué par la télé. Toute cette violence des séries américaines... (*Évidemment* + *C'est évident*), qu'il dit qu'il y a des cadavres à la pelle... Ça lui monte à la tête. »

- 67 *Évidemment* anaphorique dans cet exemple a une portée sur l'énonciation d'un locuteur autre que le locuteur actuel, dont il ne prend pas en charge le contenu énoncé. On s'aperçoit clairement de son statut polyphonique ironique.

## 4.2. Mention d'une proposition inférée

- 68 Dans un autre exemple, l'enchaînement discursif de  $L_2$  montre clairement qu'il ne prend pas en charge le sous-entendu déduit de l'énoncé de  $L_1$  :

[54]  
( $L_1$ ) — Je proteste contre vos dernières paroles ! s'écria Philippe. [...] Pour le reste, je m'en moque et ne reconnais à personne, vous entendez, mon oncle !  
... le droit de critiquer mon attitude.

Le vieil homme haussa les épaules avec pitié.  
 (L<sub>2</sub>) — *Évidemment, c'est moi qui ai tort !...*, fit-il sans colère. Je l'ai dit, tout à l'heure, je ne fais pression sur personne et je ne veux pas imposer mes idées.  
 [...]
   
 (Max du Veuzit, *Petite comtesse*, 1932)

- 69 À première vue, on aurait tendance à faire porter l'adverbe sur l'énoncé qui suit. Or, il s'agit d'un sous-entendu que L<sub>2</sub> a inféré de l'énoncé et de l'énonciation de L<sub>1</sub> (*vous avez eu tort de me critiquer*), qu'il ne prend pas en charge, vu le contexte ultérieur. Dans ce cas, il est difficile de subordonner *c'est moi qui ai tort* à l'adjectif *évident*<sup>17</sup> :

[55]  
 # Il est évident que c'est moi qui ai tort.  
 # C'est évident que c'est moi qui ai tort.

- 70 En effet, les énoncés en [55] invitent fortement à favoriser l'interprétation où L<sub>2</sub> prend en charge le contenu de la complétive. En [54], par contre, l'énoncé qui suit *évidemment* ne peut pas être réalisé comme une complétive détachée :

[56] # Évidemment, que c'est moi qui ai tort !

- 71 L'exemple [54] montre que la mention qui suit *évidemment*, et que L<sub>2</sub> ne prend pas en charge, peut être une proposition inférée. Les étapes qui manquent à [31] peuvent être restituées comme suit :

[57]  
 L<sub>1</sub> : Je ne reconnais à personne le droit de critiquer mon attitude. (sous-entendu : vous avez tort d'avoir dit ce que vous avez dit comme une critique à mon égard).  
 L<sub>2</sub> : Évidemment (, que tu dis ça.) (Selon toi), c'est moi qui ai tort.

- 72 D'un côté, L<sub>2</sub> concède le fait que L<sub>1</sub> a énoncé ce qu'il a énoncé (*il est évident que tu dis ça*) et de l'autre, il considère L<sub>1</sub> comme source d'un point de vue qu'il ne soutient pas (*c'est moi qui ai tort*). La décomposition en deux temps de [57] (énonciation par L<sub>1</sub> et inférence par L<sub>2</sub>) peut être regroupée en un seul par *vouloir dire* :

[58] Évidemment, que tu veux dire que c'est moi qui ai tort !

- 73 Ce que L<sub>2</sub> juge *évident*, c'est le fait que L<sub>1</sub> a énoncé sa réplique pour en sous-entendre une autre. L'adverbe *évidemment* permet à L<sub>2</sub> de prêter à L<sub>1</sub> une intention non avouée qu'il justifie par le dire modalisé *vouloir dire*.

### 4.3. Évidemment situationnel

- 74 Enfin, nous ajouterons juste un exemple d'emploi, que nous appelons « situationnel<sup>18</sup> », qui devra être analysé, selon nous, en continuité avec l'emploi anaphorique : il peut ne référer à rien, sinon à la connaissance du monde : Philippe Sollers décrit à la radio son bureau chez Gallimard :

[59] Après ça vous avez ça vous avez une grande bibliothèque avec des livres des tas de livres, tout à fait en haut vous avez toute la collection de la première revue dont je me suis occupé c'est la revue *Tel quel* qui a fait quand même pas mal de bruit qui est archivée maintenant comme étant tout à fait classique. Vous avez *évidemment*



une muse c'est une grande photo de noire qui me rassure toujours qui est couchée d'une façon extrêmement voluptueuse et tranquille à la fois sur un damier [...].  
(Philippe Sollers, l'Éclaireur, épisode 1/5, À voix nue, France Culture, 16/01/2017)

75 Ici non plus, aucune paraphrase adjectivale n'est admise.

[60] # (Il est évident + C'est évident) que vous avez une muse.

76 Il prend probablement pour acquis le fait qu'il y ait une figure de muse dans le bureau d'un artiste en général, et le fonctionnement de l'adverbe consiste à confirmer une « évidence » doxique, d'où son hétérogénéité énonciative. Contrairement aux cas précédents (cf. [9], [49], [54]), cependant, le locuteur prend en charge la proposition sur laquelle porte *évidemment*, excluant l'interprétation ironique. Il est également à noter qu'en [59], la proposition en question ne peut pas être introduite dans une complétive :

[61] # Évidemment, que vous avez une muse.

77 Cela confirme la condition primordiale de l'apparition de la complétive détachée de *évidemment* : il faut qu'elle soit cotextuellement déjà présente, avant sa reprise dans la complétive. Par ailleurs, [61] montre que la prise en charge par le locuteur de la proposition n'explique ni l'apparition de la complétive avec *évidemment*, ni l'emploi de *évident*, que ce soit avec *il* ou *ce*.

## Conclusions

78 L'examen de l'adverbe *évidemment* montre qu'il a au moins deux emplois principaux : adverbe de phrase communément admis — appelons-le « canonique » — d'un côté, et emploi anaphorique, de l'autre, — appelons-le « anaphorique » — dont l'existence n'a pas été clairement reconnue, il nous semble. Nous avons également mentionné un emploi « situationnel », qui devra être analysé comme une prolongation de l'emploi anaphorique. À côté de ces deux types majeurs, qui sont sous-tendus par une paraphrase adjectivale, nous pouvons observer un emploi que l'on peut appeler « ironique », sans possibilité de paraphrase adjectivale : c'est un cas particulier de l'emploi anaphorique ; *évidemment* se juxtapose à une « mention » d'une proposition dont la source est autre que le locuteur actuel, non prise en charge par ce dernier. Cet emploi est aligné sur l'emploi anaphorique, car une complétive décrivant l'acte d'énonciation du locuteur autre peut remplacer la mention. Ainsi, dans l'exemple [9] de l'introduction, le premier *évidemment* est clairement ironique (*c'est moi* ne se met pas en complétive) et dans le second *évidemment*, le locuteur doit prendre en charge le contenu puisque la complétive (*que c'est moi qui l'ai tuée*) est acceptée. Or, dans ce cas-là, le locuteur n'est plus le premier locuteur plus ou moins identique au locuteur-en-tant-qu'être-du-monde, mais le « moi » en tant qu'assassin, personnage fictif né à partir du premier énoncé. De ce point de vue, en omettant la première occurrence de *évidemment* (« *C'est moi, évidemment que je l'ai tuée* »), le titre que le journal donne à cet article trahit certainement l'intention du locuteur.

79 Le terrain formel est débroussaillé, sommairement, évidemment. Le Tableau 1 récapitule la distribution des emplois canonique, anaphorique et ironique de *évidemment*, par rapport à la proposition (ou la situation), chacun étant associé à une

construction adjectivale, si elle existe. Une description plus complète des emplois de *évidemment* s'impose dans des travaux futurs<sup>19</sup>.

Tableau 1 : Distribution des emplois canonique, anaphorique et ironique

<i>Évidemment, P</i>	<i>...P/S... Évidemment</i>	
<i>Il est évident que P</i>	<i>...P... C'est évident</i>	
	<i>...P... Évidemment, que P</i>	<i>...P/S... Évidemment, « P »</i>
Adv. de phrase canonique	Adv. de phrase anaphorique	Emploi ironique

(P = proposition, S = situation)

## BIBLIOGRAPHIE

- ANSCOMBRE J.-C., 1980, « Voulez-vous dériver avec moi ? », *Communications* 32, 61-124.
- BORILLO A., 1976, « Les adverbes et la modalisation de l'assertion », *Langue française* 30, 74-89.
- DUCROT O., 1980, « Analyses pragmatiques », *Communications* 32, 11-60.
- GUIMIER C., 1996, *Les adverbes du français : le cas des adverbes en -ment*, Paris-Gap, Ophrys.
- HANSÉN I., 1982, *Les adverbes prédicatifs français en -ment : usage et emploi au XX<sup>e</sup> siècle*, Göteborg, Acta Universitatis Gothoburgensis.
- LENEPVEU V., 2020, « Entre objectivité et subjectivité : *il est évident que (P)*, *Travaux de linguistique* 2020/1, 80, 107-130.
- MARQUE-PUCHEU C. & NAKAMURA T., à paraître, *Évidemment, qu'on peut lui faire confiance ! (Quelle question !)*. Sur les constructions *évidemment, que p* et *évidemment que p*.
- MARTIN R., 1974, « La notion d'"adverbe de phrase" : essai d'interprétation en grammaire générative », in C. Rohrer & N. Ruwet (dir.), *Actes du colloque franco-allemand de grammaire transformationnelle*, II, Études de sémantique et autres, Tübingen, Niemeyer, 66-75.
- MOLINIER C. & LEVRIER F., 2000, *Grammaire des adverbes : Description des formes en -ment*, Genève-Paris, Droz.
- MØRDRUP O., 1976, *Une analyse non-transformationnelle des adverbes en -ment*, Copenhague, Akademisk Forlag.
- NØJGAARD M., 1993, *Les adverbes français : essai de description fonctionnelle*, t. II, Copenhague, Munksgaard.

NØLKE H., 1993, *Le regard du locuteur : pour une linguistique des traces énonciatives*, Paris, Kimé.

PAILLARD D., 2021, *Grammaire discursive du français : étude des marqueurs discursifs en -ment*. Bruxelles, Peter Lang.

SABOURIN C. & CHANDIOUX J., 1977, *L'adverbe français : essai de catégorisation*, Saint-Sulpice de Favières, Éditions Jean-Favard.

SCHLYTER S., 1972, « Une hiérarchie d'adverbes en français », *Recherches linguistiques* 1, 139-158.

SUEUR J.-P., 1978, « Adverbes de modalité et verbes modaux épistémiques », *Recherches linguistiques* 5-6, 235-272.

## NOTES

1. Nous remercions G. Kleiber et S. Miyakoshi pour leur relecture attentive.
2. Toutefois, Paillard (2021) lui attribue d'emblée le statut de marqueur discursif.
3. Nøjgaard (1993) entend par « référent » ce que décrit un énoncé.
4. Lenepveu (2020 : 125) subordonne cette équivalence à « la stabilisation du jugement, [au] renforcement de la prise en charge, et [à] l'implicativité ».
5. Dans une analyse plus aboutie suggérée par un relecteur/une relectrice, les deux occurrences de *évidemment* peuvent être analysées de manière différente :  $L_2$  ne conteste pas directement l'énoncé de  $L_1$ , mais un discours doxique qui le sous-tend : *en général, dans ce genre d'affaires, le coupable, c'est le mari*.
6. Dans cet exemple, *évidemment* renforce la concession introduite par *mais*, participant au fonctionnement dialogique et argumentatif de la concession, comme l'a bien remarqué un relecteur/une relectrice.
7. Nous travaillons sur un corpus de pièces de théâtre contemporain, recensées sur le site internet leproscenium.com. Les exemples tirés de ce corpus sont marqués *lepro*. Nous avons également eu recours aux œuvres littéraires du XX<sup>e</sup> siècle sur Frantext, ainsi qu'aux exemples trouvés au gré de la lecture.
8. Pour ce qui concerne d'autres types de contextes d'occurrence de *évidemment* (par exemple, textes écrits monologiques), il faudra, évidemment, des études supplémentaires.
9. Nous utilisons la synthèse de diverses propriétés sous la notion de focalisabilité proposée par Nølke (1993 : 26).
10. Avec la phrase adjectivale, la proposition *q* semble faire l'objet de « stabilisation » (voir Lenepveu, 2020), donc être plus ou moins partagée par  $L_1$  et  $L_2$ . Avec *évidemment*, cette condition n'est pas requise. Ce que nous voulons démontrer ici est simplement le fait que l'adverbe a pour portée la proposition qui le suit.
11. G. Kleiber nous a signalé une possibilité intéressante : *évidemment* serait cataphorique, du moment qu'il annonce la proposition qui suit (*que P*, voir 2.2.2.), qui serait, quant à elle, anaphorique. Il ne nous est pas possible d'approfondir cette idée séduisante dans ce petit travail.
12. Il ne mentionne pas s'il s'agit du type exclamatif ou non.
13. À terme, la possibilité de réunir ces deux emplois sous un même adverbe n'est pas, toutefois, totalement exclue, si l'on détermine clairement la complémentarité de distribution. La solution homonymique que nous adoptons ici n'est qu'une hypothèse de travail.
14. Ce qui justifie la notion d'« adverbiaux contextuels » de Nølke (1993). Il a été par ailleurs signalé (2.1.1.) que même avec *évidemment* adverbe de phrase, il faut contextuellement prendre en compte ce qui justifie la catégorisation (Paillard) ou l'identification/restriction (Nøjgaard) d'une proposition par *évident*.

15. Cette tendance peut aller jusqu'à la désémantisation, l'énonciation de *évidemment* fonctionnant comme un signe d'acquiescement superficiel :

— Évidemment, tout cela est régi par le secret de l'instruction...

— Évidemment, dit Fabien Ballanger, sans comprendre. (P. Lemaitre, *Travail soigné*, 2006)

16. Un relecteur/une relectrice nous a indiqué qu'il peut s'agir également d'une proposition doxique inférée de la proposition générique *Les séries américaines contiennent trop de scènes de violence* assertée par la locutrice. Elle en déduirait la proposition *Il y a des cadavres partout*, qu'elle ne prend pas en charge et qui n'est pas, par conséquent, placée dans la complétive. Nous l'en remercions. Pour la proposition inférée, voir 4.2.

17. L'emploi de *évidemment* est ironique ici, tout comme dans les exemples [9] et [49] : dans ces emplois, une paraphrase adjectivale n'est pas acceptée.

18. Le terme *situationnel* n'est pas satisfaisant, dans la mesure où l'adverbe active la référence à la connaissance générale du monde. Nous remercions encore une fois G. Kleiber pour cette remarque.

19. Pour une différenciation plus détaillée des deux constructions *évidemment, que P* et *évidemment que P*, voir Marque-Pucheu & Nakamura (à paraître).

## RÉSUMÉS

L'adverbe de phrase *évidemment* (*Évidemment, c'est moi/C'est évidemment moi*) porte sur la proposition qui le suit ou dans laquelle il apparaît. Le même adverbe employé en tête de phrase, en réponse à la question (— *C'est toi ? — Évidemment (oui)*), est généralement considéré comme appartenant au même emploi. Or, cet adverbe peut être employé « anaphoriquement », ayant sous sa portée non pas la phrase qui le suit, mais une proposition récupérée dans le contexte précédent (— *C'est toi ? — Évidemment, Paul n'est pas là — Ah, je ne le savais pas*). Nous montrons que l'emploi « anaphorique » est à distinguer de l'adverbe de phrase « canonique ». La capacité qu'a cet emploi d'entrer en relation avec une proposition « en suspens » permet deux emplois supplémentaires : l'un situationnel et l'autre ironique. Dans ce dernier emploi, notamment, l'adverbe peut être suivi d'une proposition mais elle n'est en fait qu'une « mention » de la proposition que le locuteur ne prend pas en charge (— *C'est toi encore ? — Évidemment, c'est moi ! Selon toi, c'est toujours moi le coupable*), et la prise en charge opère ici sur l'acte de production de cette proposition (— *Évidemment, que tu dis que c'est moi !*).

The sentence adverb *évidemment* (*Évidemment, c'est moi/C'est évidemment moi*) has its scope over the clause that follows it or in which it appears. The same adverb used at the beginning of a sentence, as an answer to a question (— *C'est toi ? — Évidemment (oui)*) is generally considered to belong to the same usage. However, this adverb can be used “anaphorically”, having its scope not over the following sentence but over a clause retrieved from the previous context (— *C'est toi ? — Évidemment, Paul n'était pas disponible — Ah, je ne le savais pas*). We show that the “anaphoric” use is to be distinguished from the “canonical” sentence adverb. The ability of this use to link with an “implicit” clause allows for two additional uses: situational and ironic. In this latter usage, notably, the adverb can be followed by a clause, but it is merely a “mention” of the clause that the speaker does not endorse (— *C'est toi encore ? — Évidemment, c'est moi ! Selon toi, c'est toujours moi le coupable*), the endorsement here operates on the act of producing this clause (— *Évidemment, que tu dis que c'est moi !*).

## INDEX

**Keywords** : sentence adverb évidemment, anaphoric évidemment, ironic évidemment, situational évidemment, discourse marker, mention

**Mots-clés** : évidemment adverbe de phrase, évidemment anaphorique, évidemment ironique, évidemment situationnel, marqueur discursif, mention

## AUTEURS

**CHRISTIANE MARQUE-PUCHEU**

Lettres Sorbonne Université

**TAKUYA NAKAMURA**

Université Gustave Eiffel, LIGM, CNRS